Cadre de la recherche

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **102 (2005)**

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CADRE DE LA RECHERCHE

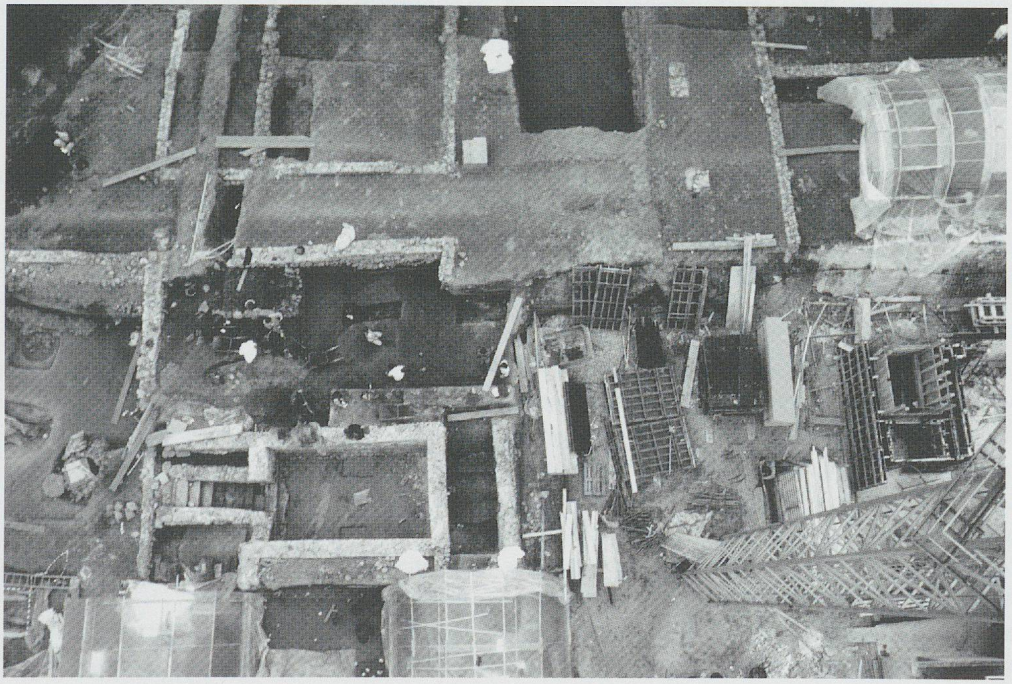

Maison C, vue d'ensemble depuis la grue, avec, en bas à gauche de l'image, la cave et son escalier de molasse. Le nord est à droite. Photo : ACVD.

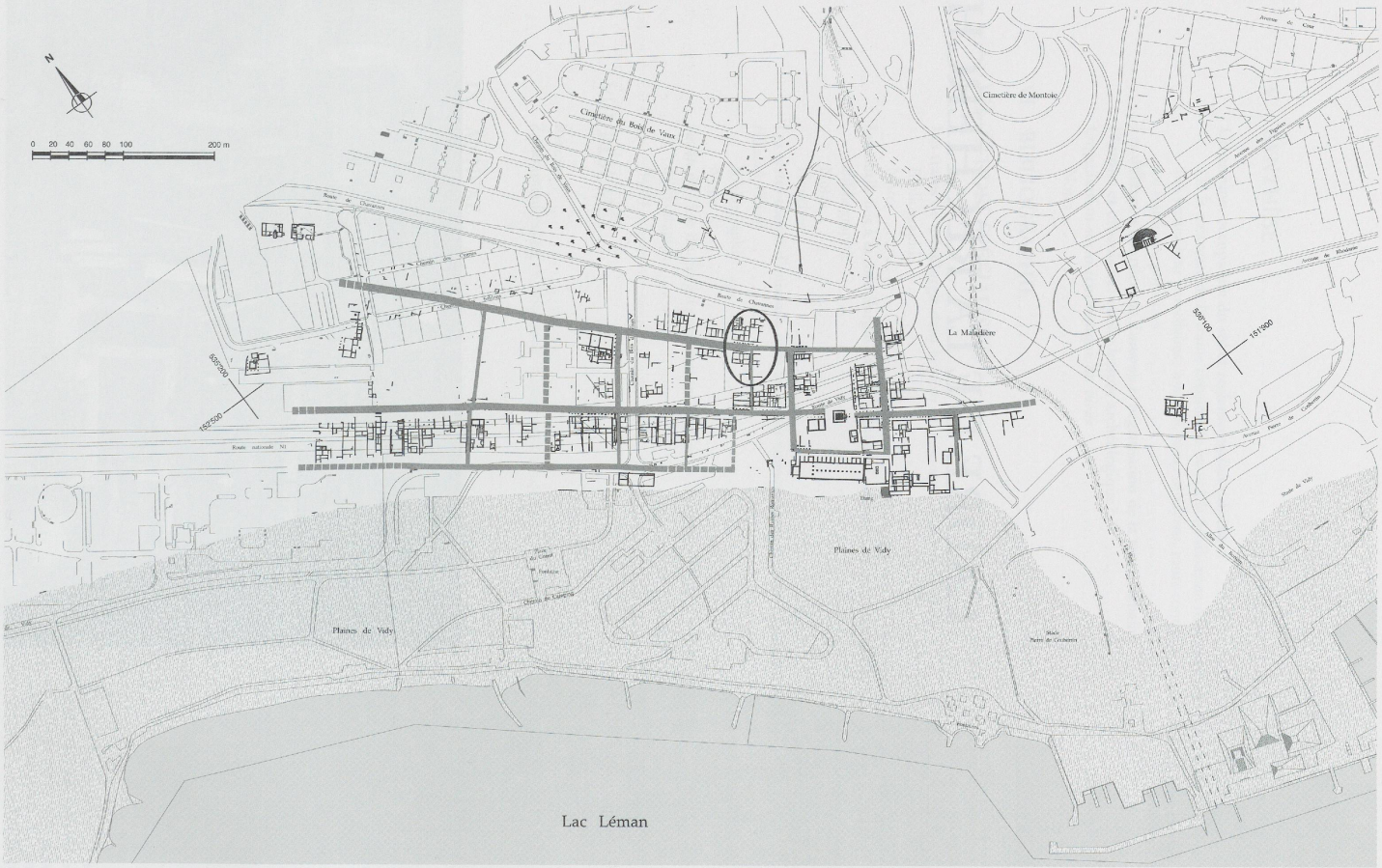

Fig. 1. Plan archéologique du *vicus* de *Lousonna :* extension au début du 2e siècle de notre ère. La fouille de « Chavannes 11 » est entourée d'un ovale.

Données générales

En 1989, un important projet immobilier a été mis à l'enquête par l'entreprise Sagrave SA sur la parcelle dont elle était propriétaire à la route de « Chavannes 11 ». Recoupant un quartier proche du centre de l'antique *Lousonna* sur quelque 1'600 mètres carrés, ce projet offrait une occasion idéale de renouveler les connaissances sur ce *vicus*, l'un des plus grands et des plus complètement fouillés de Suisse romaine (fig. 1).

Le site de *Lousonna* a eu la chance de bénéficier de deux grandes campagnes de fouilles depuis le début du 20e siècle, qui ont permis de dégager d'importantes surfaces du *vicus*. Les vestiges fouillés par Frédéric Gilliard de 1935 à 1939, puis lors de la construction de l'autoroute en 1960/61, nous montrent l'agglomération telle qu'elle se présentait à la fin du 1er siècle de notre ère, laissant dans l'ombre près d'un siècle d'occupation.
Il faut attendre les années soixante-dix et quatre-vingt pour commencer à mieux cerner le développement chronologique du site et dégager les grandes lignes de l'évolution de l'architecture et des modes de construction, ainsi que les principes d'urbanisme.
De 1972 à 1976, diverses interventions liées à l'aménagement d'une Promenade archéologique au cœur de *Lousonna*[1] ont ainsi permis de situer la construction de la basilique maçonnée dans le second quart du 1er siècle (Tibère ou Claude), tout en posant la question de la forme du *forum* dans les premières décennies d'occupation du *vicus*.
Peu après, la fouille de « Chavannes 7 »[2] incitait les archéologues à proposer une nouvelle lecture de la chronologie et de la nature des vestiges d'un quartier d'habitat proche du *forum*, occupé de la fin du 1er siècle av. J.-C. au milieu du 3e siècle. Pour la première fois, l'architecture de terre et de bois des plus anciennes habitations était mise en évidence, les premiers éléments maçonnés[3] n'apparaissant que vers le milieu du 1er siècle apr. J.-C.
Dans les années quatre-vingt, de nouvelles investigations à la périphérie occidentale de *Lousonna*[4] ont à leur tour apporté un éclairage nouveau sur l'histoire du *vicus*. Les premières constructions établies dans cette zone remontent au deuxième quart du 1er siècle de notre ère, soit plusieurs décennies après la partie centrale de la ville ; la zone a continué d'être occupée jusque dans le courant du 4e siècle.

Les directions de recherche ouvertes par les fouilles des deux dernières décennies conféraient au vaste projet immobilier de la route de « Chavannes 11 » un rôle prépondérant dans le renouvellement de nos connaissances sur le *vicus*. Situé dans une des dernières zones potentiellement intactes du centre de l'agglomération antique[5], ce projet touchait la parcelle voisine de l'atelier-garage de l'entreprise Sagrave SA, appelé « garage Berna » au moment de sa construction. De triste mémoire pour l'archéologie lausannoise, cet édifice avait été bâti en 1959 sans que les autorités archéologiques compétentes ne soient averties. Face au trou béant laissé par le terrassement, les archéologues avaient dû se contenter d'examiner les quelques tessons de céramique récoltés *in extremis*, révélant l'existence toute proche d'un four de potier de l'époque augustéenne[6].
Les inquiétudes subsistant sur l'état de conservation des vestiges de la parcelle de « Chavannes 11 » ont été rapidement dissipées par une campagne de sondages préliminaires menée en février 1989. Les investigations archéologiques préventives, prescrites par le service cantonal, ont commencé quelques mois plus tard et ont, d'entente avec les architectes en charge du projet, été menées en quatre étapes, qui se sont déroulées de juin 1989 à septembre 1990.

La fouille a livré les vestiges d'un quartier gallo-romain particulièrement bien conservé dans la zone nord de la parcelle, associés à un important mobilier. Par le plus grand des hasards, les quatre étapes de la fouille correspondaient à quatre parcelles différentes du *vicus*.
Sous les niveaux en relation avec l'agglomération romaine, une séquence pré- et protohistorique exceptionnelle a par ailleurs été mise au jour : une occupation mésolithique, une nécropole néolithique, des sépultures du Bronze final, ainsi qu'une série de tombes de La Tène finale[7] se sont en effet succédé sur la

parcelle avant que le site gallo-romain ne se développe. Ces découvertes offrant un champ d'investigation extraordinaire font l'objet de publications spécifiques[8].

Face à la variété des vestiges d'époque romaine mis au jour et à la quantité de mobilier exhumé, il a été décidé de diviser la publication en deux parties : un volume serait consacré aux constructions, tandis qu'un autre tome porterait spécifiquement sur le mobilier.
La première publication (*Lousonna 9*, Cahiers d'archéologie romande N° 74), parue en 1999, présentait le mobilier mis au jour à « Chavannes 11 », les céramiques importées et régionales, les monnaies, les fibules, les lampes à huile et le verre étant étudiés dans une optique chrono-typologique, avec des catalogues exhaustifs. Dans ce bilan des connaissances de la culture matérielle du *vicus*, seuls ont été laissés de côté le petit mobilier en os et les objets en métal autres que les fibules, faute de moyens.

Ce volume (*Lousonna 8*, Cahiers d'archéologie romande N° 102) est consacré aux différentes maisons qui se sont succédé dans ce quartier en quelque trois siècles d'occupation, des premières constructions légères établies à l'emplacement d'une nécropole laténienne aux maisons maçonnées des horizons les plus tardifs. La description des vestiges mis au jour est le point de départ d'une réflexion synthétique sur les techniques de construction, l'architecture, l'organisation spatiale et les fonctions des espaces dans ce quartier du *vicus*.

Quatre contributions complètent la publication : dans le prolongement des observations faites à « Chavannes 11 », deux études sont consacrées respectivement aux scories et aux outils en relation avec la métallurgie en fer dans l'ensemble du *vicus*[9]. Une étude portant sur les ossements animaux trouvés dans les fosses-dépotoirs précoces du quartier permet d'approcher les coutumes alimentaires de l'époque augustéenne, qui n'avaient pas été étudiées jusque-là à *Lousonna* faute de corpus suffisamment fournis[10]. Enfin, une dernière contribution dresse le bilan de l'ensemble du mobilier de La Tène finale connu à Lausanne, à la Cité comme en différents points de Vidy, dont à « Chavannes 11 »[11].

Remerciements et crédit des illustrations

En premier lieu, nous tenons à exprimer notre reconnaissance à Denis Weidmann, archéologue cantonal, qui nous a donné mandat pour mener cette fouille et nous a assuré de sa confiance tout au long de la longue élaboration qui a précédé la publication de ces deux volumes.
L'ensemble des investigations dans le terrain, ainsi que de l'étude archéologique et architecturale a été financé par la Section de l'Archéologie cantonale (Département des infrastructures). L'Office fédéral de la culture a octroyé d'importantes subventions pour les fouilles. Les études annexes ont bénéficié de crédits spéciaux accordés par le Fonds des publications du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (anciennement Département des institutions et relations extérieures, actuellement Département de la formation et de la jeunesse).
Propriétaire de la parcelle, l'entreprise Sagrave SA, dirigée par la famille Arnold, a apporté une contribution fort appréciée en finançant, avec d'autres entreprises partenaires, une plaquette commémorative sur les fouilles, parue en 1991[12].

Le Musée romain de Lausanne-Vidy nous a également soutenu, d'abord tout au long de la fouille, en mettant à disposition ses locaux, puis pour la gestion informatisée du mobilier archéologique, enfin en montant en 1995 l'exposition temporaire « A la redécouverte d'un quartier de Lousonna », consacrée aux découvertes d'époque romaine de Chavannes 11.
Enfin, nous adressons notre reconnaissance à l'Association Pro Lousonna pour sa participation au financement du présent volume.

Nous remercions tout particulièrement Sandrine Reymond pour les recherches documentaires qu'elle a effectuées et pour les différents encadrés dont elle a assuré la rédaction, ainsi que pour ses relectures attentives et la préparation du manuscrit final.

Sauf mention contraire, les illustrations des chapitres consacrés à l'archéologie et à l'architecture ont été réalisées par les personnes suivantes :

Plan d'ensemble du site, plans schématiques : Archéologie cantonale et Eric Soutter, Archéodunum SA, Gollion.
Plans par états : Archéologie cantonale, Sava Stanimirov et Véronique Zwald.
Plans et coupes des structures, stratigraphies : Archéologie cantonale, Sandrine Reymond et Véronique Zwald.
Restitutions à main levée : Pierre André, architecte DPLG, Lyon (F).
Restitutions informatisées : Pierre André, architecte DPLG, Lyon (F), et Eric Soutter, Archéodunum SA, Gollion.
Photographies : Archéologie cantonale (ACVD).
Préparation des illustrations pour la publication, tableaux : Eva Gutscher et Daniel Castella, Avec le temps Sàrl, Blonay.
Conception de la couverture : Eva Gutscher, Avec le temps Sàrl, Blonay.

Le crédit des illustrations des études annexes est indiqué au début de chacune d'elles.

Nous adressons un merci particulier à Daniel et Suzanne Fibbi-Aeppli, Grandson, pour la couverture photographique qu'ils ont faites de la cave romaine, ainsi qu'à Brigitte Gubler, Archéodunum SA, Gollion, et Eva Gutscher, Ecole cantonale d'art de Lausanne, pour leurs restitutions inédites.

Notre gratitude va également au professeur Thierry Luginbühl, coauteur du volume sur le mobilier, qui a rédigé les paragraphes de datation introduisant les chapitres consacrés aux différentes phases d'occupation du quartier, ainsi qu'au professeur Michel Tarpin, Grenoble (F), pour ses informations sur le cadre historique.

Nos remerciements vont bien sûr aussi à celles et ceux qui ont, pour quelques jours ou plusieurs mois, usé leurs truelles et leurs genoux sur le chantier de « Chavannes 11 », que personne n'a jamais appelé autrement que « Sagrave » :
Akdemir Omer, Allios Dominique, Andolfo Stéphane, Antoni Manuel Andrade Antonio, Arslan Ali, Artels Katheline, Barchi Rosa, Basset Sandrine, Bataillard François, Bats Jean-Christophe, Baud Dominique, Baudais Dominique, Bedat Stéphanie, Belin Alain, Ben-Ncer Abdel, Berti Christine, Berti Nicole, Besse Marie, Blanc Pierre, Bolli Laurent, Boncik Rifat, Bonzi Pascal, Boube Emmanuelle, Bourquin Fance-Line, Brunier Christine, Buard Jean-François, Bujard Sophie, Bukvic Ljubomir, Bumro Jean-François, Burkvic Ljuba, Burri Karin, Buzzi Caroline, Calderone Agatina, Campech Sylvie, Carre Armèle, Carre Frédéric, Centro David, Chappuis Eliane, Chaudet Isabelle, Chausson Marie-Claude, Chauvet Violaine, Chiabrando Marc, Cochin Christine, Combe Annette, Cuchillo Baragano Maria, Cuchillo Esther, Cui Yonjin, Danallon Sylvia, Darwiche Khoder, David Eva, De Ceuninck Grégoire, De Crausaz Laurence, Diz Marisol, Djordjevic Maja, Douanne Laure, Dubuis Olivier, Dutoit Marie-Hélène, El Gammal Pierre, Eschbach François, Falquet Christian, Ferrer-Faure Sophie, Figuerola Kim-Nancy, Flutsch Chantal, Fois Aude-Eliane, Frey Claudia, Fridrich Raimund, Fullemann Kartja, Gerardin Jean-Luc, Gerber Christophe, Golay Richard, Goutenegre Patricia, Graf Alain, Grimbert Laurent, Grin Riggio Vera, Grobéty Bernard, Grosjean Antoine, Grosjean Sarah, Guillem Olympia, Haller Marc, Hayat Sabrina, Henny Christophe, Jacot Thierry, Jacquier Stéphane, Jasor René, Jeanneret Viviane, Jeanrichard François, Joly Bruno, Joye Catherine, Kapeller Anne, Kapeller Valérie, Koyuncu Kamil, Kungele Uta, Kwame Kwarteng, Langweiler Tania, Latreille Sandra, Leimbgruber Mathieu, Lienhard Hugo, Lopez Philippe, Luginbühl Thierry, Lynch Kevin, Mangin Claire, Mariéthoz François, Martin Iseli Maria, Martin Laurence, May Anne, Medina Lydia, Menna François, Meynier Christine, Michaud Marc, Mir Renaud, Moinat Patrick, Monney Véronique, Nicod Pierre-Yves, Nicoud Claire, Ogay Zosso Julia, Okur Ali, Orozco Francisco, Owusu Alfred, Pereira Grégory, Perets Svika, Perret Corinne, Persenda Marc, Peyrollaz Sylvie, Philippin Anne-Catherine, Rathert Dietmar, Reubi Olivier, Reymondin Sophie, Richard Didier, Roland Cyrille, Roulier Eric, Ruch Jean-Yves, Rumo Rachel, Savelieff Cedrick, Savioz Jérôme, Schmidt Pierre-Yves, Schneiter Annick, Secretan Christine, Sierro Daniel, Simon Pascal, Sperje Juan, Stahl Laurence-Isaline, Stanimirov Grcki Snezana, Stanimirov Sava, Steiner Lucie, Terrier France, Thierrin Reynald, Trembley Nicolas, Uano Emmanuella, Urech Anne, Valette Léonard, Vaudou Agnès, Vaudou Marie-Odile, Villevet Madeleine, Vukovic Slobodan, Vust Elisabeth, Wachsmuth Katharina, Wagner Carine, Wüthrich Sonia, Wyrsch Claudia, Yildiz Mehmet, Zeller Esther, Zimmermann Bernd, Zimmermann Sylvie, Zwald Véronique.
Parmi eux, nous avons une pensée particulière pour Mehmet Yildiz (TR) et sa petite équipe de manœuvres qui nous ont accompagnés tout au long du chantier avec une grande efficacité : grâce à leurs yeux exercés, nombre de monnaies et fibules ont évité la brouette !

Méthode de travail

En préambule, il n'est pas inutile d'expliciter les critères d'appellation que nous avons utilisés pour le découpage des différentes unités d'habitation de « Chavannes 11 ». Nous donnons au terme de quartier le même sens qu'il a maintenant : il désigne une partie du *vicus*, en l'occurrence celle dans laquelle se trouvent les vestiges de « Chavannes 11 », mais aussi ceux des fouilles environnantes comme « Chavannes 7 ».

Les principaux axes de circulation de la ville définissent ensuite des pâtés de maisons – ou îlots –, qui n'ont pas d'appellation officielle dans les agglomérations secondaires gallo-romaines. Afin de ne pas les qualifier abusivement d'*insulae*, terme à réserver aux colonies avec leurs plans orthogonaux, nous préférons nous en tenir à cette désignation générale.

Les parcelles désignent des surfaces bâties au sein des îlots, séparées les une des autres par un *ambitus* ou des murs mitoyens et souvent bordées de portiques continus le long de la rue. A « Chavannes 11 », nous avons pu identifier quatre parcelles (A à D)[13]. Celles-ci sont elles-mêmes divisées en bâtiments, corps de bâtiments ou ailes qui s'organisent autour de passages et de cours à ciel ouvert. Compte tenu des modifications qu'elle subit au fil des ans[14], cette occupation interne ne paraît pas s'être inscrite dans le découpage parcellaire général du *vicus*.

Méthode de datation des horizons

Grâce à la stratification exemplaire du mobilier, il a été possible de mettre en évidence dix horizons chronologiques successifs dont les faciès ont été décrits de façon détaillée dans le volume consacré au mobilier.
En l'absence de données dendrochronologiques ou historiques, toutes les datations ont dû être réalisées à partir des deux grandes catégories de mobilier datables : les monnaies, assez abondantes, et les céramiques d'importation ainsi que leurs imitations[15].

Définition des états et périodes d'occupation

Ces dix horizons correspondent à onze phases successives de reconstructions et de transformations, qui se répartissent en trois grandes périodes.

La première période, que l'on pourrait qualifier de proto-urbaine, comprend des vestiges d'habitats et de nombreuses fosses antérieurs à l'établissement du plan d'urbanisme du *vicus*. En l'absence de couches archéologiques en place, la distribution des structures en deux états (1 et 2) repose uniquement sur la chronologie relative des vestiges, ainsi que sur des différences structurelles de construction. De l'état 1[16] ne subsiste qu'une série de tranchées de sablières basses. Recoupant ces traces d'habitat, des fosses et des constructions signalées par des trous de poteaux et quelques solins de pierres sèches s'établissent vraisemblablement entre 40 et 20 av. J.-C. (état 2)[17], de part et

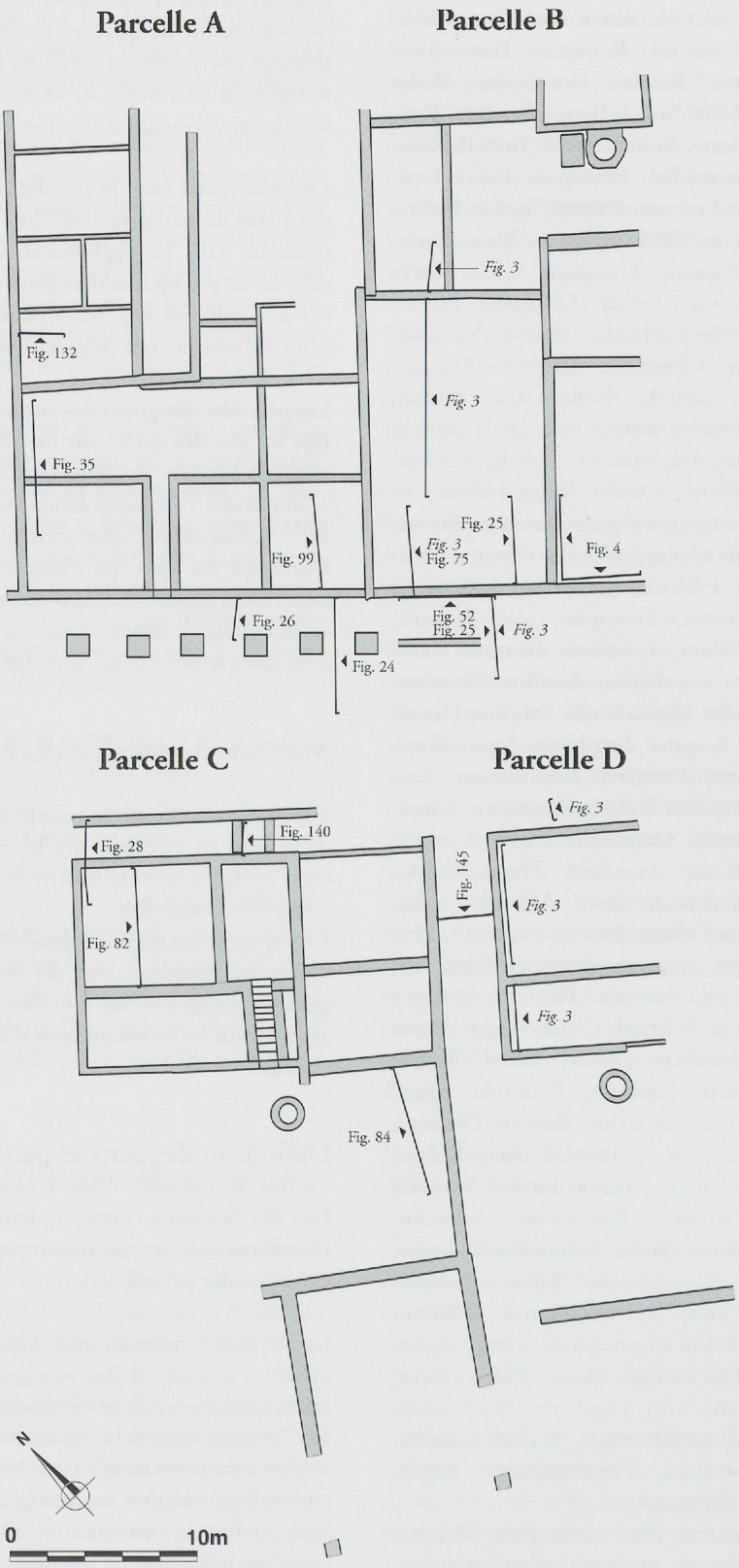

Fig. 2. Quartier de « Chavannes 11 » au début du 2e siècle de notre ère (état 9), avec la situation des quatre parcelles antiques. Ce plan donne la position des coupes stratigraphiques illustrées dans le volume, les renvois en italique situant les différents segments de la coupe télescopée de la fig. 3.

d'autre d'un chemin dont le tracé sera repris ultérieurement par l'un des grands axes de l'agglomération gallo-romaine.

La deuxième période s'accompagne d'un changement complet du plan d'urbanisme : une large rue orientée est-ouest est aménagée, après arasement complet des habitats antérieurs. Dès l'origine, cet axe est bordé par des constructions qui paraissent s'organiser en quatre parcelles (fig. 2). Caractérisée par une architecture de terre et de bois, cette période est subdivisée en quatre états (3 à 6), qui conservent l'organisation générale du quartier.
Les deux dernières décennies du 1er siècle av. J.-C. (état 3) correspondent à une période de transition qui précède la mise en place définitive de l'urbanisme du *vicus*[18]. Les vestiges des maisons établies de part et d'autre de la nouvelle rue ont malheureusement été largement oblitérés par les constructions ultérieures. C'est à l'orée du changement de millénaire (état 4)[19], que le quartier fouillé à « Chavannes 11 » prend définitivement forme, respectant le réseau viaire préétabli. Les nouvelles constructions, implantées dans un système parcellaire, se composent de corps de bâtiments allongés comportant deux pièces ou plus et qui s'agrandiront et subiront diverses transformations et réfections au cours des décennies suivantes, sous le règne de Claude (état 5)[20], puis de Néron (état 6)[21].

L'apparition de la maçonnerie dans l'architecture, technique adoptée ensuite de plus en plus largement, marque le début de la troisième période. Si la construction en dur a été progressivement adoptée dans toutes les maisons pour les soubassements, les observations faites sur la fouille tendent à montrer que les élévations ont le plus souvent continué d'être réalisées en ossature bois. Cette période réunit trois grands états de réaménagements et deux états de transformations partielles (états 7 à 11)[22] des maisons, toujours organisées en quatre parcelles (A, B, C et D). Les couches contemporaines de la toute dernière occupation ont été fortement perturbées dans les années soixante par la construction du garage Berna. Ceci explique en partie l'absence de mobilier tardif dans nos stratigraphies, les éléments datables du 4e siècle se limitant à une seule monnaie de Constantin associée à un ensemble mal stratifié.

Notes

1. *Lousonna* 2.
2. *Lousonna* 3.
3. Il s'agit probablement de constructions mixtes dans un premier temps.
4. Vidy 1985.
5. En effet, les fouilles menées par Frédéric Gilliard, la construction de l'autoroute N1, et l'expansion immobilière qu'elle a occasionnée dans cette partie de Lausanne, puis les aménagements liés à l'Exposition Nationale de 1964, ont largement contribué à la destruction du sous-sol de Vidy, et rares sont les espaces où restent encore des vestiges intacts.
6. Kaenel et alii 1982.
7. La datation proposée pour ces sépultures est la 2e moitié du 2e siècle, voire le début du 1er siècle av. J.-C. : Kaenel et Moinat 1992, et Kaenel G., L'âge du Fer, in AS 18, 1995-2, pp. 70-72.
8. La fouille des vestiges préhistoriques a été assurée par Pierre Crotti (Mésolithique) et Patrick Moinat (Néolithique, âge du Bronze et âge du Fer). Pour l'âge du Bronze, voir la synthèse parue récemment : Moinat et David Elbiali 2003.
9. Voir *infra :* V. Serneels, Les traces de métallurgie dans le *vicus* de *Lousonna*, pp. 287-302 et A. Duvauchelle, Les outils liés à la métallurgie dans le *vicus* de *Lousonna*, pp. 303-332.
10. Voir *infra :* C. Olive, Essai d'interprétation des restes osseux d'animaux contenus dans les fosses augustéennes de Vidy-Chavannes 11, pp. 333-342.
11. Voir *infra :* C. Brunetti, La fin de l'âge du Fer à Lausanne : les sites de la Cité et de Vidy, pp. 343-362.
12. S. Berti, C. May Castella et P. Moinat, *Chronique d'une fouille*, Lausanne, 1991.
13. Voir le chapitre « Description des vestiges », état 4, pp. 49-72.
14. Voir le chapitre « Répartition du bâti », pp. 211-212.
15. Pour une présentation détaillée de la méthode de datation, nous renvoyons le lecteur à l'introduction du volume sur le mobilier : *Lousonna 9*, pp. 10-22.
16. Datation céramologique de cette occupation : sur toute la surface fouillée, vers 40 av. J.-C.
17. Datation céramologique de cette occupation : sur toute la surface fouillée, *terminus post quem* de 20 av. J.-C.
18. Datation céramologique de cette occupation : sur toute la surface fouillée, *terminus post quem* de 20 à 10/1 av. J.-C.
19. Datation céramologique de cette occupation : parcelles A-C, *terminus post quem* de 10/20 apr. J.-C. ; parcelle D, *terminus post quem* de 20/30 apr. J.-C.
20. Datation céramologique de cette occupation : parcelles A-C, *terminus post quem* de 40/50 apr. J.-C. ; parcelle D, *terminus post quem* de 50/60 apr. J.-C.
21. Datation céramologique de cette occupation : parcelle A, *terminus post quem* de 50/60 apr. J.-C. (?) ; parcelle B, *terminus post quem* de 70/80 apr. J.-C. ; parcelles C et D, *terminus post quem* de 60/70 apr. J.-C.
22. Datation céramologique de ces occupations : état 7, parcelles A-C, *terminus post quem* de 70/80 apr. J.-C. ; état 8, parcelle B, *terminus post quem* de 80/90 apr. J.-C., parcelle D, *terminus post quem* de 90/100 apr. J.-C. ; état 9, sur toute la surface fouillée, *terminus post quem* de 100/110 apr. J.-C. ; état 10, parcelles B et D, *terminus post quem* de 170/180 apr. J.-C. (?) ; état 11, parcelles A-C, *terminus post quem* de 180/200 apr. J.-C.